



**Mairie**  
**08000 WARCQ**  
03.24.56.01.62  
[warcq@orange.fr](mailto:warcq@orange.fr)  
[www.warcq.fr](http://www.warcq.fr)

## Arrêté n° 44-2026

### Désignation du correspondant incendie et secours

Le Maire de WARCQ,

*Vu le Code général des collectivités territoriales ;*

*Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment l'article D.731-14 ;*

*Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et notamment son article 13 ;*

*Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours ;*

*Considérant qu'il appartient au maire de désigner un correspondant incendie et secours au sein du Conseil municipal ;*

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Bernard MAILLARD, Maire Adjoint, est désigné correspondant « incendie et secours » pour la commune de Warcq.

**Article 2** : Le correspondant incendie et secours sera l'interlocuteur privilégié du service départemental ou territorial d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Envoyé en préfecture le 27/05/2026

Reçu en préfecture le 27/05/2026

Publié le 27 MAI 2026

ID : 008-210804548-20260521-44\_2026-A1

Le correspondant incendie et secours est chargé de mettre en place, évaluer et réviser le plan communal de sauvegarde.

**Article 3** : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet ainsi qu'au Président du Conseil d'administration du service d'incendie et de secours.

**Article 4** : Cet arrêté sera publié dans les registres des arrêtés. En outre, il sera notifié à l'intéressé.

Fait à WARCQ, le 21 mai 2026.



Le Maire de WARCQ,

Jean-Luc FLAHAUT.

Notifié à l'intéressé le : 27/05/26.

Monsieur Bernard MAILLARD)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard MAILLARD', is written over the printed name.